



Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2025

RAPPORT DE GESTION 2025




MUNICIPALITÉ

Présidence :

M. Claude-Olivier Rosset, Syndic

Vice-présidence 2025-2026 :

Mme Mary-Claude Liang, Municipale

ROSSET Claude-Olivier		Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-Cl. Liang
LIANG Mary-Claude		Routes, bâtiments communaux, transports publics, épuration, intégration Suppléant : F. Morandi
GAILLARD HOURIET Myriam		Ecole et jeunesse, affaires culturelles, tourisme, eau potable, informatique, déchets, santé et social Suppléant : O. Dumuid
MORANDI Florent		Forêts, vignes, espaces verts, sociétés locales, culte, défense incendie, protection civile, manifestations Suppléante : M. Gaillard Houriet
DUMUID Olivier		Finances Suppléant : C-O. Rosset

RAPPORT DE GESTION 2025

1 - ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 48 fois en 2025, le mardi matin à 9h00. Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay
ASSAGIE	Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy
AIEE	Association pour l'Épuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy
REFUGE INTERCOMMUNAL	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy
DECHETTERIE	Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy

RAPPORT DE GESTION 2025

SDIS ETRAZ REGION

Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région

ORPC MORGES

Organisation Régionale de Protection Civile Morges

ARCAM

Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges

SIDERE

Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

VIN ET TERROIR FECHY

Féchy Vignoble Classé

SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES

Réunions régulières organisées la Préfecture

GROUPEMENTS FORESTIERS DE LA SAUBRETTE

MORGES REGION TOURISME

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE HELLER

La fiduciaire Heller SA met à disposition de la municipalité le boursier, M. Francesco Montoro qui délègue un boursier adjoint, M. Dylan Amorim.

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes jusqu'au 31 décembre 2025. Il effectue un examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

RAPPORT DE GESTION 2025

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART & SUNRISE

Le prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet.

BCDT

Courtier et conseiller pour la gestion du portefeuille d'assurances de la Commune.

COMPUTIS

S'occupe de l'hébergement du serveur et depuis le 1^{er} juillet 2023, de la maintenance du support informatique et des PC.

T2i

Nous travaillons avec T2i pour l'outil de gestion des séances de municipalité via un cloud sécurisé.

HENNY TRANSPORT

Henny transport est responsable de la collecte des déchets ménagers (sacs blancs taxés) et de la maintenance des bennes à ordures sur le territoire communal.

BERECYCLING

Responsable de la gestion de la déchetterie intercommunale. Nous communiquons régulièrement avec eux pour la gestion des comptes des habitants de la commune.

RAPPORT DE GESTION 2025

BUREAU D'ÉTUDES ROSSIER SA, AUBONNE

Depuis 2024, nouveau partenaire pour l'accompagnement du PGEE et des EU/EC sur la commune, le bureau Rossier remplace le bureau d'ingénieur Conus et Bignens, Monsieur Monney. Le bureau s'occupe également de la mise à jour du SIT (Système d'information du Territoire).

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL

Mme Fabienne Aeby (80%) et Mme Laura Jacot (20%).

Le bureau de l'administration communale est ouvert le lundi de 08h00 à 13h00, le mardi de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

Mme Fabienne Aeby, secrétaire municipale, est occupée à 80% et Mme Laura Jacot, assistante administrative, est à 20%.

Le contrôle des habitants a été confié au service de la population d'Aubonne, afin de répondre aux habitants tous les jours ouvrables de l'année.

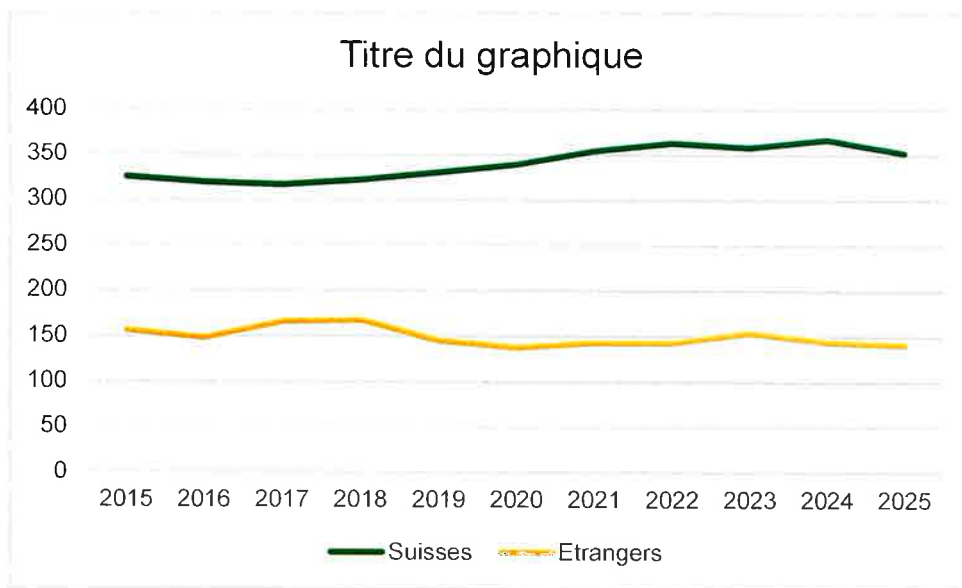
Population résidente au 31.12.2025

493 (population suisse : 352 / population étrangère : 141)

Mouvements 37 arrivées, 67 départs, 6 naissances, 1 décès

Période	Suisses	Etrangers
2015	325	156
2016	319	148
2017	317	166
2018	322	168
2019	330	145
2020	339	138
2021	354	143
2022	363	143
2023	358	154
2024	367	144
2025	352	141

RAPPORT DE GESTION 2025



BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

VOIRIE

M. Damien Liard (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à 20%)

La conciergerie de la Maison Bodzérane, du Caveau, de l'administration et de la maison Maring est assurée par Madame Magalhaes, à 20%, qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaires. Elle assume également les nettoyages à fond une fois par année de la maison Bodzérane.

RAPPORT DE GESTION 2025

Mme Maghalhaes a également la charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis plus de 10 ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2025

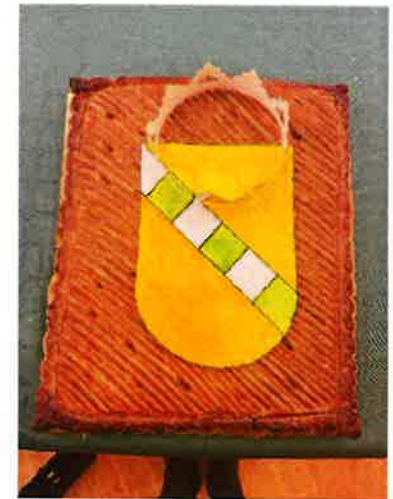
En 2025, la Municipalité a organisé les fêtes et manifestations suivantes :

- **6 janvier** : la Galette des rois avec les aînés (voir ci-dessous)
- **1^{er} août** : brunch à midi à la Gingine
- **12 au 13 août** : nuit des Perséides – près de 500 communes vaudoises ont été invitées à éteindre leur éclairage public le temps d'une nuit
- **30 août** : fête au village (voir ci-dessous)
- **18 septembre** : sortie des aînés (voir ci-dessous)
- **31 octobre** : Halloween
- **13 décembre : Fête de Noël et fenêtre de l'Avent de la Commune** : dès 16h00 à 20h00 à la Maison Bodzérane - vente de vin et remise des sapins - Père de Noël et vin chaud à 17h15 Père Noël

RAPPORT DE GESTION 2025

LA FÊTE DES ROIS – 6 JANVIER

La traditionnelle galette des rois a été organisée au caveau. Quatorze personnes étaient présentes à cette célébration du début de l'année et ont pu goûter à la délicieuse galette des rois que nous avons préparée, comme chaque année, la Boulangerie - pâtisserie Moret à Rolle.



LA SORTIE DES AÎNÉS – 18 SEPTEMBRE

Des Galeries de Sel aux Miroirs du Lac

Le mercredi 18 septembre 2025, une vingtaine de nos aînés ont eu le plaisir de visiter les galeries de Sel à Bex, puis de déguster un repas au restaurant le rivage à St-Gingolph et de profiter d'une balade en bateau sur le lac Léman pour terminer.



BRUNCH DU 1^{ER} AOÛT

Pour la deuxième année consécutive, la population était invitée à venir célébrer la Fête Nationale au désormais mythique « Grutli de Bougy », à la Gingine.

Les participants ont à nouveau pu partager un buffet froid, et chanter aux sons de M. Blanchard, l'accordéoniste du jour.

Monsieur Vincent Grandjean, ancien Chancelier du Conseil d'Etat vaudois nous a honoré de sa présence et nous a transmis un message écouté avec intérêt par l'assistance.



FÊTE DES HABITANTS ET INAUGURATION DE LA GRAND'RUE

Le 30 août a eu lieu la traditionnelle Fête des Habitants, qui prenait cette année une teneur particulière, venant célébrer la fin du colossal chantier dans le village.

La population s'est déplacée nombreuse pour visiter les espaces récemment rénovés, ainsi que la nouvelle installation du chauffage à distance.

A cette occasion, plusieurs invités d'honneur ont fait le déplacement, dont Mme Aline Clerc, Directrice de la Direction Générale de l'Energie ; ainsi que M. Nicolas Sutter, Député et M. Laurent Balsiger, Directeur de la SEFA.

Pour l'occasion, la Grand'Rue a été fermée à la circulation, permettant aux habitants de déambuler librement au cœur du village, et de s'approprier ces nouveaux lieux.

Après un apéritif servi par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Féchy-Bougy, un repas préparé par l'auberge communale a été offert aux participants.

La soirée s'est ensuite poursuivie jusque tard dans la nuit, au bar organisé par Bougy-Bouge dans l'ancien Local du feu.



RAPPORT DE GESTION 2025

HALLOWEEN

La Commune a participé à la soirée d'Halloween organisée par Bougy-Bouge, en servant une délicieuse soupe à la courge.

Cette soirée a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse.

FENÊTRE DE L'AVENT, PÈRE NOËL, DISTRIBUTION DE SAPINS 14 DÉCEMBRE

La fête de Noël de la commune s'est déroulée comme les années précédentes, avec la visite du Père Noël et la distribution des sapins.

Cette édition était la première dans la cour du collège fraîchement rénovée, mettant ainsi en valeur son potentiel d'accueil.

Des bénévoles ont apporté une contribution précieuse à cet événement en concoctant un délicieux vin chaud et décorant la place.

SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association **Bougy-Bouge** (<https://bougy-bouge.ch/>) poursuit ses activités, comme les apéros mensuels, ou différentes soirées à thème, où tous les habitants sont les bienvenus
- Le **Club de Tennis de Table** a continué ses entrainements dans la Maison Bodzérane et joué régulièrement aux quatre coins du canton (<https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.webself.net/accueil>).
- La **Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy** a poursuivi ses activités au stand de tir de Saubraz et rappelle que les habitants de Bougy sont les bienvenus pour venir découvrir leur sport (<http://www.tirlesignal.ch/>).
- L'**Amicale des sapeurs pompiers de Féchy-Bougy** met à disposition son camion pompier rénové pour des manifestations.

Ces sociétés bénéficient toutes du soutien de la Municipalité.

SITE INTERNET – WWW.BOUGY-VILLARS.CH

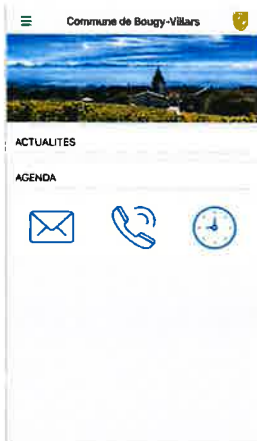
Le site www.bougy-villars.ch évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers, les mises à l'enquête en cours et autres informations utiles et politiques. N'hésitez pas à le visiter régulièrement.

Les réservations de la Maison Bodzérane et du caveau se font en ligne sur le calendrier. Il y a également la possibilité d'annoncer son arrivée, son départ, de demander une attestation de domicile depuis le site internet.

De plus, la population a la possibilité d'y publier diverses petites annonces, sur demande à la Municipalité.

RAPPORT DE GESTION 2025

Le site est accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application **OIOIweb** qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.



Le site est géré par Mme Laura Jacot, assistante administrative, en collaboration avec notre partenaire OFISA Informatique et la Municipalité.

TRANSPORTS PUBLICS

La participation financière des communes relative à la contribution financière du Canton en faveur des lignes de trafic régional pour l'année 2025 s'élève à CHF 18'548.60 pour la commune de Bougy-Villars.

Pour rappel, le changement d'horaire 2025 de tous les trains CFF dans le canton a eu pour conséquence une réorganisation complète de l'horaire du réseau de transports publics secondaire connecté aux gares (train et bus).

Ligne CarPostal 10.721 Rolle - Aubonne – Allaman. Prolongement systématique des courses d'Aubonne à Allaman et suppression de la desserte du Signal-de-Bougy.

RAPPORT DE GESTION 2025

Ligne CarPostal 10.723 Allaman-Aubonne-Signal-De-Bougy-St-Oyens-Gimel. Nouvelle ligne avec offre de 5 paires de courses du lundi au dimanche.

Suite aux discussions concernant le nouvel aménagement d'un arrêt bus au Signal de Bougy, l'emplacement de ce dernier est encore en étude par l'ARCAM. De plus, la direction de Migros Golf SA est également dans les échanges car elle projette la construction d'un parcours de golf école. La DGMR a été sollicitée pour le déclassement de la Route du Signal de 80 à 60 Km/h pour des raisons de sécurité.

Nocturne (communes : Tartegnin, Mont-sur-Rolle, Perroy, Bougy-Villars, Féchy, Essertines-sur-Rolle et St-Oyens)

Pour rappel, le Taxibus du bassin de Rolle a été mis en service le 15 décembre 2019 et propose trois courses les nuits de vendredi/samedi et samedi/dimanche.

Les communes financent depuis 2024 l'offre à 100%. Les statistiques 2025 de Car Postal comptent 40 utilisateurs sur la commune. Les prestations réalisées s'élèvent pour l'ensemble des communes à CHF 13'860.90. Bougy-Villars finance cette offre à hauteur de CHF 2'410.59. L'offre sera discutée avec l'ensemble des commune participatives en mai 2026.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

Titre des préavis	Séance CG	Décision
Préavis 01/2025 Entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'Association ARASMAC	11.03.2025	Accepté
Préavis 02/2025 Demande de crédit complémentaire de CHF 200'000.- au crédit de CHF 950'000.- accordé par le préavis 09-2022 pour la rénovation complète de la place de jeux du collège et le cœur du village	20.05.2025	Accepté
Préavis 03/2025 Demande de crédit complémentaire de CHF 170'000.- au crédit de CHF 670'000.- accordé par le préavis 05-2022 pour la réalisation d'une cave communale et locaux, remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane, parcelle 21	20.05.2025	Accepté

RAPPORT DE GESTION 2025

Préavis 04/2025 Compte 2024	17.06.2025	Accepté
Préavis 05/2025 Arrêté d'imposition pour l'année 2026	07.10.2025	Accepté
Préavis 06/2025 Budget 2026	05.12.2025	Accepté

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°03-2026.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

Comme en 2024, le raisin des vignes communales a été livré à la cave Schenk.

Le millésime 2025 se caractérise par un retour à la normalité, après quelques années climatiquement difficiles. Le bilan est une cuvée d'une excellente qualité.

Seule ombre au tableau, un marché du vin toujours extrêmement sous pression et des prix d'achat à la baisse.



RAPPORT DE GESTION 2025

FORETS

La rénovation de la place de pique-nique du Sentier des Ecureuils, débutée en 2024, a été achevée avec l'installation d'une nouvelle table fabriquée avec du bois local par le Groupement Forestier de la Saubrette.

En plus de quelques interventions de sécurisation, notamment en bordure du Chemin de la Touille, des coupes d'exploitation ont eu lieu dans le massif de la Bossenaz, générant un revenu d'une dizaine de milliers de francs par la vente du bois.

Un rapport périodique des ouvrages de protection a été transmis par l'entreprise BEG SA, attestant du bon état des installations, et recommandant quelques améliorations non urgentes.



RAPPORT DE GESTION 2025

LES BÂTIMENTS

Le total des loyers encaissés sur les bâtiments communaux s'élève à CHF 322'359.55.- (sans le parking).

Pour rappel, la régie Naef a repris la gestion des bâtiments communaux depuis le 1^{er} juillet 2024. Certains points sont en suspens avec l'ancienne Agence immobilière, Vimova (ex Domicim). Une mise en demeure a été envoyée. Les décomptes 2024/2025 seront calculés sur la même base que l'an passé, soit sur une situation courante pour un immeuble dont la production de chaleur et d'eau-chaude serait au mazout. Les bâtiments ont bénéficié de pose de compteurs par l'entreprise Techem qui assurera la transmission des relevés à la Régie Naef pour l'établissement des décomptes de charge.

Les frais de gérance pour l'ensemble des bâtiments s'élèvent à CHF 15'609.-.

NOUVEAU BÂTIMENT (CHEMIN DE LA FIN 1)

L'appartement provisoirement loué a été libéré et a généré un revenu de CHF 12'350.-.

La mise à l'enquête du projet pour la création de 5 appartements a fait l'objet d'oppositions, le projet sera revu dans son entier.

Dans la perspective de relouer l'appartement de l'immeuble Fin 1, il a été demandé de remettre les compteurs électriques et de procéder au contrôle OIBT.

BÂTIMENT ANCIENNE EGLISE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

Les deux appartements sont loués. Le revenu locatif sur ce bâtiment est de CHF 54'000.- (décompte gestion 40'200.-).

Les fenêtres ont été changées afin d'assurer une meilleure enveloppe énergétique du bâtiment CHF 20'866.-.

Suite à l'enlèvement de la citerne dans le local technique il a été possible de créer 2 locaux indépendants, l'un pour le CAD et l'autre pour l'entreposage de matériel de l'Auberge. (Maçonnerie CHF 2'167.40).



RAPPORT DE GESTION 2025

PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les 2 appartements sont occupés et génèrent CHF 33'360.- de loyer annuel. Changement de locataire sur un appartement.

Travaux de peinture sur les boiseries extérieures.

Suite au dégât d'eau de l'année dernière, la peinture a été refaite dans l'appartement touché CHF 972.-. >Pour lutter contre l'humidité en son sous-sol, l'inverseur de polarité, en prêt pendant une année, a été acheté pour un montant de CHF 2'490.-.

AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Le total des loyers du bâtiment de l'auberge se monte à CHF 67'980.-.

Selon la clause du bail du restaurant, une hausse de loyer de CHF 134.- a été appliquée au 1^{er} décembre 2025 selon l'évolution de l'ISPC.

Les boiseries extérieures du bâtiment de l'auberge ont été repeintes.



MAISON MARING (GRAND-RUE 12)

En 2025, il y a eu un changement de locataire. Les loyers se montent à CHF 75'058.-. Les lames de la façade ont été remises en état et repeintes. CHF 5'863.-. Changement de pompe sur le lave-linge CHF 1'830.-.

AVANT



APRES



RAPPORT DE GESTION 2025

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations du Collège se montent à CHF 64'584.-.

La cuisine et le bar du caveau ont été rénovés pour environ CHF 20'000.-. L'évacuation des eaux usées a été mise aux normes. La cuisine dispose maintenant de deux plaques de cuisson et d'un four micro-ondes.



LE LOCAL DES ARCHIVES

Les archives ont été déplacées dans des étagères mobile - système FOREG 2000, et laisse de la place nécessaire au bon archivage de nos futurs documents. Coûts CHF 8'576.-.

MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Les locations de la maison Bodzérane se montent à CHF 4'790.-. Un montant annuel est perçu pour les activités sportives hors société locale comme la Zumba, le Yoga et la Gym'moustik, le groupe de théâtre La Parenthèse.

La Municipalité a finalisé la révision des règlements locatifs de la Maison Bodzérane et du caveau. Les nouveaux tarifs seront appliqués dès janvier 2026.

L'entreprise Sicli a procédé, comme chaque année, à l'inspection de l'éclairage de secours.

RAPPORT DE GESTION 2025

Travaux divers réalisés dont :

- Changement de 18 roues sur chariots scènes env. CHF 9'000.-.
- Réfection peinture scène, CHF 4'514.65.
- Révision des réservoirs de WC, CHF 2'251.-.



LOCAL POMPE

Le local a été complètement refait dans le cadre du préavis Gd-Rue. Le local abrite le stockage pour le restaurant de l'auberge ainsi que l'arrêt bus. Afin de redistribuer un peu de place pour le stockage de l'Auberge, la Municipalité a permis l'utilisation d'un ancien WC pour l'entreposage de leurs poubelles.

Lors de la rénovation du local pompe l'auberge a dû démonter la chambre froide et l'installer dans le caveau pendant les travaux. La commune a participé au coût de démontage pour CHF 3'000.-.



RAPPORT DE GESTION 2025

ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

L'abri a été une nouvelle fois débarrassé et nettoyé car de nombreux éléments avaient été entreposés dans les locaux lors des travaux du CAD/Gd-Rue.

EGLISE

Suite au raccordement au CAD du bâtiment de l'église, nous avons supprimé le chauffage électrique (Sefa CHF 1980.-) et installé le chauffage central à eau avec radiateurs (Blanchard CHF 17'328.-).

CAVES COMMUNALES

Les travaux des nouvelles caves communales se sont achevés en 2025. Les locaux abritent actuellement les accumulateurs du CAD et le bureau du Conseil Général. La réfection de la terrasse de la Maison Bodzérane incluse dans le préavis des nouvelles caves est en suspens en raison d'un litige relatif à l'étanchéité.



RAPPORT DE GESTION 2025

REFUGE INTERCOMMUNAL

Nombre de réservations :	Tarif	Jan-fév-mar	Avr-mai-jui	Jul-aou-sep	Oct-nov-déc	Total	Occupation
	150.-	6	4	15	4	29	56.86 %
2020	250.-	3	3	13	3	22	43.14 %
	Total	9	7	28	7	51	
	%	17.65 %	13.73 %	54.90 %	13.73 %		
	150.-	0	10	14	11	35	48.61 %
2021	250.-	0	2	22	13	37	51.39 %
	Total	0	12	36	24	72	
	%	0.00 %	16.67 %	50.00 %	33.33 %		
	150.-	3	19	14	11	47	42.73 %
2022	250.-	7	18	19	19	63	57.27 %
	Total	10	37	33	30	110	
	%	9.09 %	33.64 %	30.00 %	27.27 %		
	150.-	7	18	15	8	49	43.24%
2023	250.-	7	18	18	20	62	56.76%
	Total	14	36	33	28	111	
	%	12.61%	32.43%	29.73%	25.23%		
	180.-	2	9	11	15	37	46.25%
2024	280.-	7	10	11	15	43	53.75%
	Total	9	19	22	30	80	
	%	11.25%	23.75%	27.50%	37.50%		
	180.-	8	15	15	13	51	46.79%
2025	280.-	6	16	15	21	58	53.21%
	Total	14	31	30	34	109	
	%	12.84%	28.44%	27.52%	31.19%		



Il n'y a pas eu de travaux particuliers en 2025 au refuge intercommunal.

La saison s'est bien déroulée, avec une fréquentation normale.

4 - TRAVAUX

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

Un élargissement du portail ouest du cimetière a été réalisé, permettant l'accès avec un véhicule, facilitant l'entretien, et diminuant ainsi la gêne occasionnée par le stationnement de la camionnette de la voirie sur la route.



CŒUR DU VILLAGE



Le chantier du Cœur du Village enfin terminé, la population a pu prendre possession de cette place remise au goût du jour et beaucoup plus spacieuse qu'auparavant.

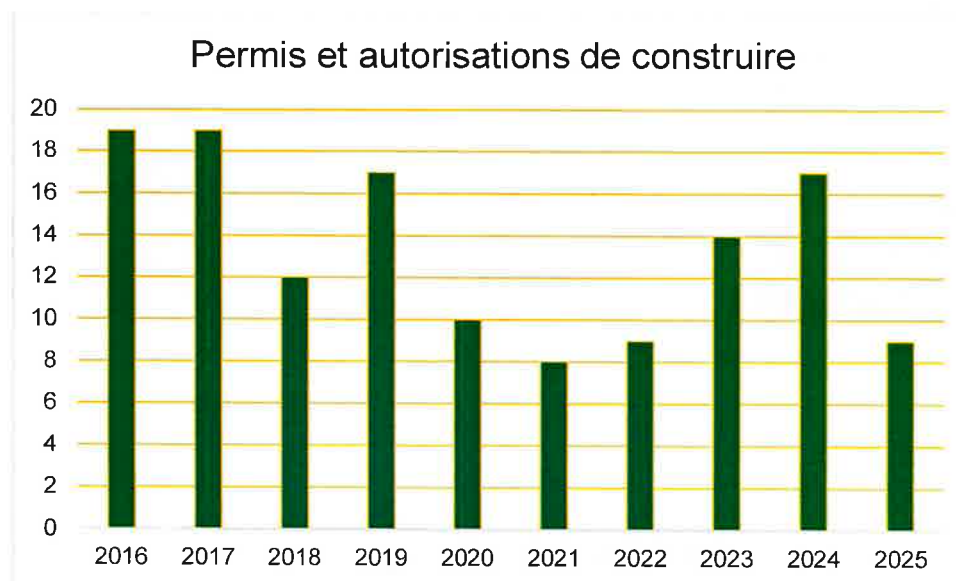
De nouveaux jeux pour enfants y ont été installés et une terrasse en bois permet de se prélasser en admirant la vue sur les Alpes et le Léman.



RAPPORT DE GESTION 2025

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2025 a connu une diminution des demandes : 9 autorisations, après enquête publique ou dispense d'enquête, ont été accordées ainsi que 9 permis d'habiter ont été délivrés.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le 14 avril 2025, la DGTL accusait réception du dossier du PACom. Le 12 août 2025, elle informait qu'elle procédait à l'analyse du dossier.

Le 13 novembre 2025, la DGTL informe la Municipalité qu'elle n'accepte pas le PACom tel que présenté et mis à l'enquête publique, et exige des compléments.

RAPPORT DE GESTION 2025

La Municipalité a donc décidé de rencontrer directement la DGTL et s'est déplacée à Lausanne le 16 décembre dernier pour examiner les points litigieux et la suite à donner pour régler rapidement ce dossier.

La DGTL a promis une réponse rapide pour 2026.

LES ROUTES

Grand-Rue :

Les gros travaux de la Gd-Rue et du CAD ont été achevés courant 2025. Reste encore l'arrêt bus Riencourt et l'aménagement arborisé devant le parking de l'église suite à l'élimination de la haie tuyas. Un curage sur toute la longueur de la Gd-Rue a été fait à la fin des travaux. Le carrefour de la Touille présente beaucoup de calcaire et une canalisation dans le Bourg est endommagée.

La vidange des sacs de route a été menée par l'entreprise Tinguely en novembre 2025, offre CHF 5'820.-.



RAPPORT DE GESTION 2025

Réfections :

Réfections de grilles, couvercles et nids de poule sur l'ensemble de la commune.
Marquages et signalisation CHF 13'612.85



Divers :

La commune a fait appel, une nouvelle fois à un prestataire externe pour assurer le déneigement, montant de CHF 10'997.-.

Une convention a été établie avec Perroy pour le déneigement et la facturation du Chemin de Sous-Bois et des Perrailles.

Total pour le déneigement des routes CHF 6'284.-, participation de la commune de Perroy 12,8%, Bougy-Villars 87,19%.



RAPPORT DE GESTION 2025

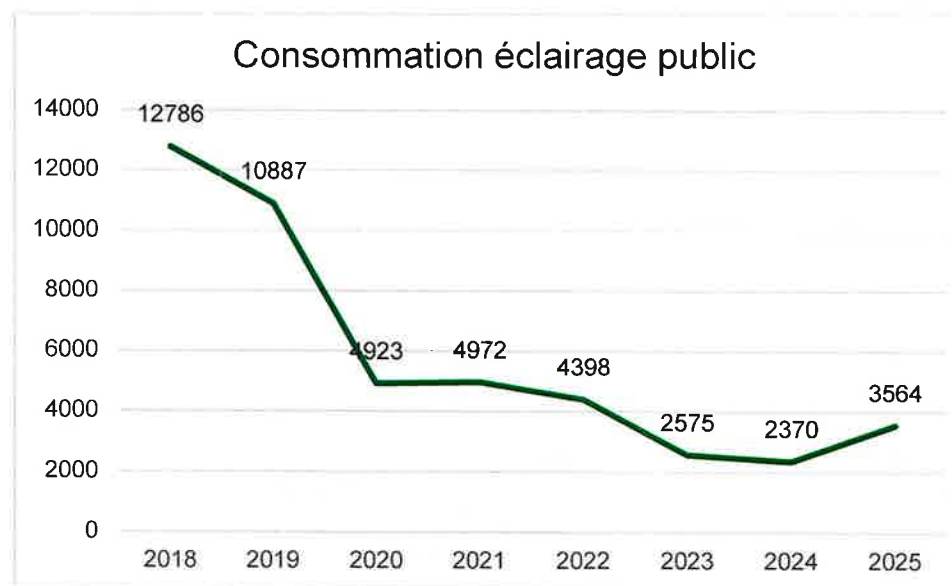
ECLAIRAGE PUBLIC

Vous trouverez ci-dessous les consommations en KW pour l'éclairage public de 2018 à 2025. Remise en fonction fin 2024 de l'éclairage public sur le territoire communal mais en maintenant l'extinction de minuit à 6 h du matin.

L'entreprise Relux a procédé à l'inspection (obligatoire tous les 5 ans) des candélabres sur la commune pour un montant de CHF 2'706.82.

Amélioration de l'éclairage autour du bâtiment de l'ancien collège et du caveau.

2018	12786
2019	10887
2020	4923
2021	4972
2022	4398
2023	2575
2024	2370
2025	3564



RAPPORT DE GESTION 2025

PARKING

Les places sur le parking souterrain sont toutes louées et génèrent un loyer de CHF 41'734.25.

Suite au constat de la dégradation de la couverture bitumeuse du parking extérieur, des essais de bitume ont été menés en 2025, une réfection est prévue pour 2026. La barrière a été endommagée et le dégât reporté à l'assurance. La barrière sera remplacée début 2026.

Un nettoyage du parking intérieur a été fait. Le rail de la porte du garage changé.



DECHETS

CALCUL DE LA TAXE DÉCHET 2025

Nous nous sommes basés sur 514 habitants et 37 entreprises et les frais effectifs estimés à CHF 52'545.- (Henny, Sadec, etc.).

Pour la taxe rétrocession au sac, on s'est basé sur 2024 (CHF 25'632.-).

La taxe déchets a été fixée à CHF 55.-.

RAPPORT DE GESTION 2025

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES

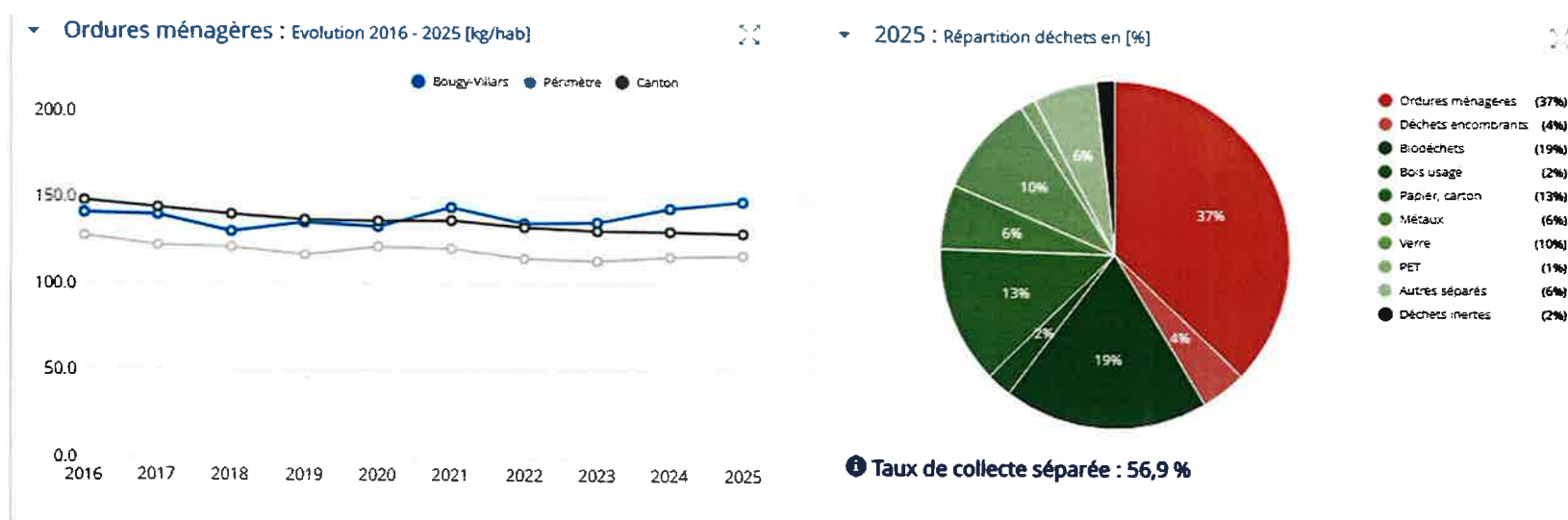
Pour accéder à la déchetterie il faut avoir une carte à retirer sur place moyennant le paiement de CHF 20.-, restitué au moment de quitter la commune si le montant n'a pas été utilisé. Un système de facturation individualisé a été instauré, et le coût des déchets non-valorisables est facturé au poids pour chaque utilisateur individuellement. Plus d'information sur le prix des déchets non valorisable :

<http://www.transportshenny.com/pages/berecycling.html>

Collecte des déchets – sacs blancs

Suite aux travaux de la Grand-Rue, les bennes du centre du village ont été déplacées. Deux bennes ont été installées du côté de Riencourt et une benne à l'entrée du village, coté Genève.

On peut toutefois constater qu'en 2025 notre commune a une nouvelle fois dépassé les valeurs moyennes (en tonne) concernant les ordures ménagères du périmètre SADEC. Nous avons eu 147,7kg/hab. en 2025, soit une augmentation de 4 Kg/habitants. En comparaison, la moyenne du périmètre se situe à 116,9 kg/hab.



RAPPORT DE GESTION 2025

Evolution 2016 - 2025 Voir informations ci-dessous



Année	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Population	493	511	512	506	497	477	475	490	483	467
Taux de collecte séparée	56,9 %	55,4 %	59,3 %	58,5 %	58,2 %	65,2 %	62,6 %	62,8 %	64,0 %	50,3 %
▼ Ordures ménagères [t]	72,81	73,48	69,45	68,34	71,70	63,61	64,51	63,93	67,66	65,88
Commune [kg/hab]	147,7	143,8	135,6	135,1	144,3	133,4	135,8	130,5	140,1	141,1
Périmètre [kg/hab]	116,9	116,2	113,7	115,1	120,7	121,8	117,0	121,5	122,6	128,2
Canton [kg/hab]	129,6	130,6	130,9	132,8	136,7	136,3	137,1	140,2	144,2	148,2
▶ Déchets encombrants [t]	8,25	7,08	6,40	8,39	6,21	9,53	8,85	7,49	9,35	4,52
▶ Déchets communaux [t]	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,57	0,00	2,73
▶ Biodéchets [t]	37,08	29,43	42,67	42,29	50,28	69,11	49,47	72,59	83,74	31,66
▶ Bois usagé [t]	4,58	6,85	16,50	4,96	13,56	22,11	23,07	17,54	16,85	10,44
▶ Papier, carton [t]	25,12	24,69	25,10	22,30	19,25	22,48	27,68	26,71	26,22	9,69
▶ Métaux [t]	11,69	8,47	8,59	7,78	8,21	10,02	7,18	5,22	5,19	0,39
▶ Verre [t]	18,61	19,34	21,05	22,55	19,05	20,09	18,74	18,23	22,13	18,06
▶ PET [t]	2,76	3,49	2,28	2,29	1,50	1,32	1,31	1,63	1,89	1,54
▶ Plastiques (Hors PET) [t]	0,54	0,49	0,47	0,43	0,47	0,03	0,02	0,05	0,09	0,00
▶ Déchets spéciaux [t]	0,74	1,27	1,20	1,33	0,86	1,12	0,73	0,83	0,04	0,00
▶ Huiles [t]	0,23	0,41	0,26	0,13	0,48	0,29	0,11	0,09	0,16	0,00

RAPPORT DE GESTION 2025

▶ Appareils électroménagers et électroniques [t]	7,34	7,98	5,68	6,88	6,44	9,32	8,88	1,47	1,44	0,00
▶ Textiles [t]	1,78	1,54	1,52	1,65	2,22	2,98	2,21	2,10	3,88	0,00
▶ Déchets Inertes [t]	3,31	4,03	10,60	3,57	10,54	11,86	10,24	15,49	14,29	0,39
▶ Capsules à café [t]	0,71	0,78	0,37	0,53	0,59	0,17	0,40	0,31	0,45	0,00
▶ Pneus [t]	0,27	0,26	0,14	0,12	0,08	0,12	0,13	0,23	0,38	0,00
▶ Briques à boisson [t]	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX (AIEE)

Pour rappel, la révision des articles 24 et 25 des statuts a été refusée par le Canton. Les articles ont été modifiés selon leur demande et la clé de répartition, jugée trop complexe a été modifiée.

Les communes devront présenter un préavis devant leur Conseil début 2026 avant le retour des statuts pour approbation au Canton.

Charges nettes à répartir entre les communes CHF 717'386.57. Participation de Bougy-Villars 18,18%.



RAPPORT DE GESTION 2025

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions avaient cessé pendant plus de 2 ans et ont repris en 2025. Deux terrains seraient à même de satisfaire le Canton, cependant les communes sont appelées à présenter un plan B avant la fin de la législature. L'AIEE approche Holinger pour cette étude.

PLAN GÉNÉRAL D'ÉVACUATION DES EAUX (PGEE)

Mise à jour du SIT par le bureau Rossier, Aubonne. De nombreux curages ont été faits sur la commune pour pallier aux problèmes du calcaire, dépôts de lait de ciment et gravier suite aux travaux.

Remplacement du collecteur EC et gainage du collecteur EU Chemin de la Laiterie, Préavis 4/2023 - CHF 230'000.-. Début des travaux fin 2025, finition prévu juin 2026.

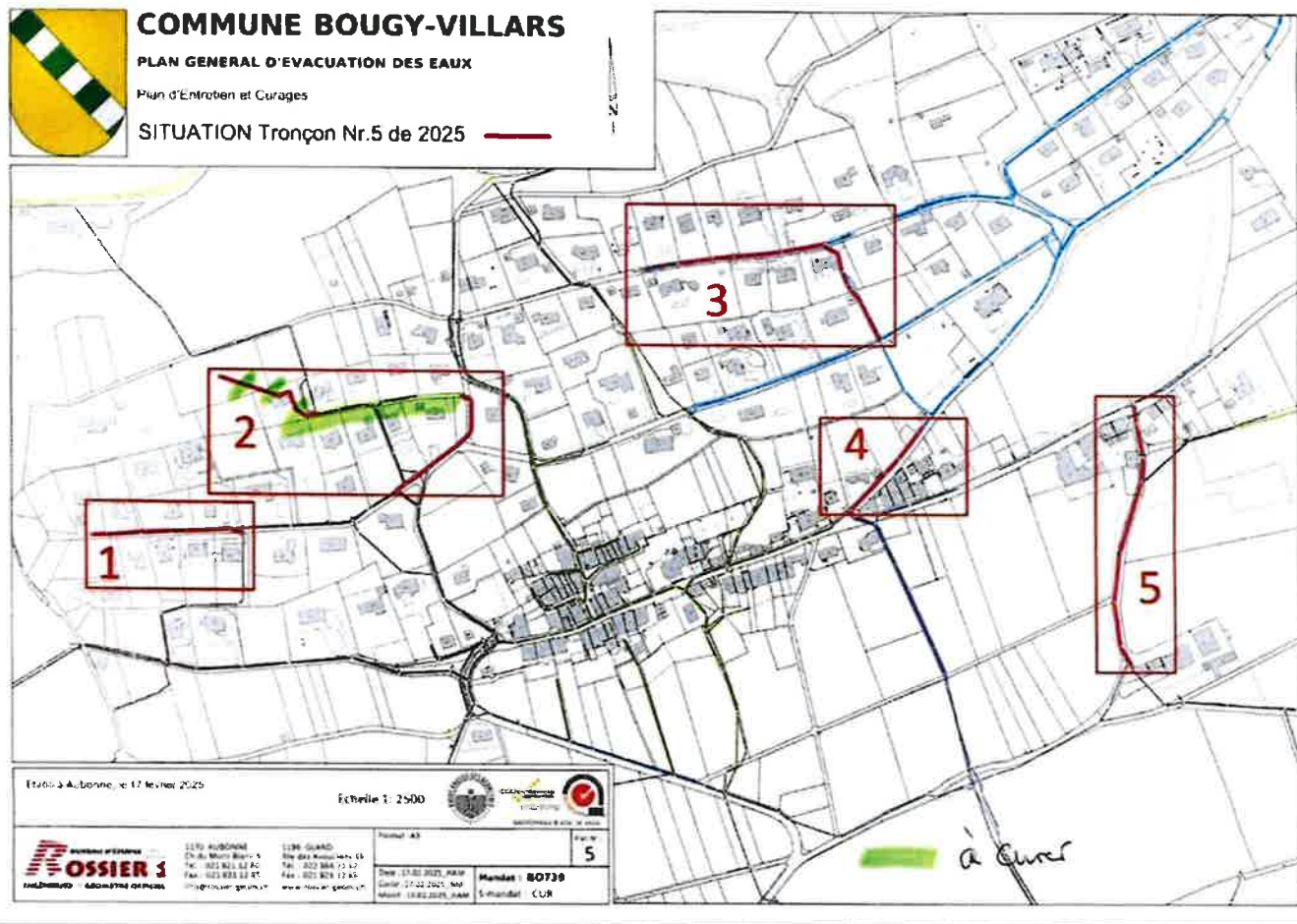
Préavis 3/2023 CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur EC et réparations ponctuelles, gainage du collecteur EU au Chemin de la Touille (aval). CHF 124'000 pour la réfection de la couche de roulement. Une partie des réparations a été faite lors des travaux du CAD/Gd-Rue. Le reste des travaux est prévu pour 2026.



CURAGE SYSTEMATIQUE

Selon le nouveau plan d'entretien, le tronçon 5 a été curé ainsi qu'une partie du tronçon 4 n'ayant pas pu être curé dû aux travaux en 2024. Facture campagne de curage 2025 CHF 9'580.50.

RAPPORT DE GESTION 2025



RAPPORT DE GESTION 2025

Le rapport de curage 2025 et les passages caméra montrent certains problèmes. Des fraisages, et chemisages de conduites sont à prévoir.

DIVERS :

- l'investigation sur le débordement du haut de la Touille, avec la participation de la commune de Féchy selon convention, a nécessité un curage et un fraisage d'urgence. Un préavis pour le changement des canalisations sur tout le tronçon du haut de la Touille devrait voir le jour après finalisation des études entreprises par le bureau d'ingénieur Bovard & Fritsché SA.
- Curage du collecteur longeant le terrain de foot



5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 2 établissements scolaires (Aubonne & environ, Gimel & Etoy) avec des implantations dans différentes localités de la région.

La construction du collège de Féchy s'est achevée en 2024, avec une entrée des classes intervenue en janvier 2025. La mise en exploitation des salles de sport du site de Féchy a, quant à elle, été effective à la fin du mois de février 2025. Cette nouvelle infrastructure permet désormais d'offrir des conditions d'enseignement et de pratique sportive pleinement adaptées aux besoins de la région.

Le nombre d'élève de l'ASSAGIE s'élevait en décembre 2025 à 1'655 contre 1'634 en 2024. Après plusieurs années de baisse des effectifs, cette évolution marque une inversion de tendance. Cette progression, bien que modérée, constitue un signal de stabilisation de la fréquentation scolaire sur le périmètre de l'Assagie. Elle devra toutefois être confirmée au cours des prochains exercices afin de déterminer s'il s'agit d'une tendance durable ou d'une fluctuation ponctuelle.

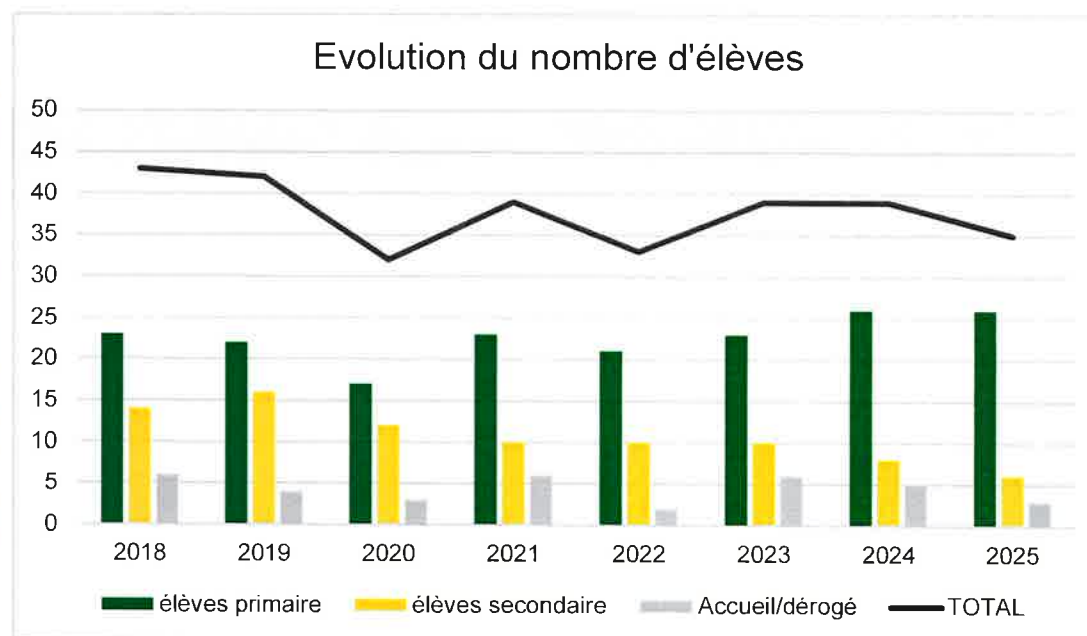
RAPPORT DE GESTION 2025

Les comptes 2025 se distinguent de ceux des exercices précédents dans la mesure où ils intègrent désormais le volet de l'accueil de jour pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2025. Par ailleurs, ils ont été établis conformément à la norme comptable MCH2, laquelle induit une nouvelle présentation et ventilation des comptes.

S'agissant du volet scolaire, la participation des communes à la couverture de l'excédent de charges s'élève à CHF 9'339'349.74, alors que le budget prévoyant un montant de CHF 9'493'700.-, pour Bougy-Villars cela représente une charge de CHF 237'183.50 (budget CHF 265'000.-).

Voici l'évolution du nombre d'élèves des dernières années :

Années	élèves primaire	élèves secondaire	Accueil/dérogé	TOTAL	Total population
2015	22	10	1	33	481
2016	28	10	3	41	467
2017	23	14	6	43	483
2018	22	16	4	42	490
2019	17	12	3	32	490
2020	23	10	6	39	477
2021	21	10	2	33	477
2022	23	10	6	39	497
2023	26	8	5	39	506
2024	26	6	3	35	512
2025	20	4	3	27	493



D'autre part l'ASSAGIE continue à offrir l'abonnement Mobilis à tous les élèves, ce qui leur permet également de se déplacer en dehors des heures d'école dans toute les zones qui englobent l'ASSAGIE.

RAPPORT DE GESTION 2025

ECOLE DE MUSIQUE

Notre participation à l'Ecole de Musique de Rolle et environs est stable au fil des années. Elle s'élève à CHF 4'854.50 en 2025 contre 4'864.- en 2024.

La participation des Communes se monte à CHF 57.- de plus que budgétée mais reste stable.

EGLISE – TEMPLE

Statistiques religieuses au 31 décembre 2025

Habitant(e)s selon confession

Catholique romain	116
Protestant	105
Sans confession	244
Autres confessions	30
Sans indication/inconnu	7

6 – POLICE

POLICE

CRIMINALITE

Les statistiques 2025 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total vie et intégrité corporelle (voies de fait)	0	1	0	0	2	0
Vol y c. d'importance minimale (sans vol de véhicule)	3	8	8	9	12	11

RAPPORT DE GESTION 2025

Dont vol par effraction	2	4	3	4	8	8
Vol de véhicule	1	1	0	2	2	0
Domages à la propriété lors de vol	2	4	3	4	9	8
Escroquerie yc importance minime	1	0	2	0	3	0
Extorsion et chantage	1	0	0	0	0	0
Total patrimoine	10	13	15	17	29	21
Menaces	0	1	1	0	1	0
Violation de domicile lors de vol	2	4	2	5	8	8
Total liberté	2	5	3	5	9	8
Total autres titres du code pénal	0	2	1	0	2	1
Loi sur les stupéfiants	0	3	0	0	0	0

SDIS ETRAZ-REGION

Le SDIS Etraz-Région est chargé de la défense incendie et du secours de la région d'Aubonne-Rolle-Gimel-Bière. Il représente 2.8 ETP et 232 volontaires.

Cet engagement sans failles a représenté en 2025 plus de 12'133 heures de formation, 3'120 heures de permanence et 2'730 heures d'intervention.

Les pompiers de la région sont intervenus 248 fois, principalement pour des feux (64), des alarmes automatiques (29), des assistances de personnes (26), des inondations (24) et des cas de pollutions aux hydrocarbures (17).



RAPPORT DE GESTION 2025

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre, un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

Les principales activités de l'ORPC en 2025 étaient de maintenir la disponibilité et les compétences de la troupe, par des cours de répétition.

En outre, plusieurs engagements ont eu lieu, notamment sur le Tour de Romandie, la Fête Fédérale de Gymnastique, ou le Plan Canicule.



7 – SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité (Aide sociale, PC familles, Assurances sociales et Accueil des enfants). Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC et les comptes 2025 ne sont pas disponibles.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

La charge anticipée par commune reste stable à CHF 0.70 par habitant.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas couvrir leurs dépenses

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

RAPPORT DE GESTION 2025

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

La commune de Bougy-Villars a été rattachée au réseau d'accueil (AJEMA) de jour des enfants de la région Morges-Aubonne jusqu'au 31 juillet. Depuis le 1^{er} août 2025, nous sommes associés au nouveau réseau d'accueil de jour mis en place par l'Assagie. Dans l'ensemble, même si certains ajustements ont été nécessaires durant la phase de démarrage, la mise en œuvre du réseau s'est déroulée de manière satisfaisante et les retours des familles sont globalement très encourageants. D'une part la liste d'attente pour le placement des enfants a drastiquement diminué, réduisant d'autant le stress parental à ce sujet, d'autre part, des réponses rapides sont obtenues pour toute question d'ordre administratif.

DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours dès que le défibrillateur est activé.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2025.

8 – SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal.

Les eaux du réseau du SIDERE proviennent de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Sources : l'eau des sources est contrôlée par des turbidimètres et désinfectée par ultraviolet.

RAPPORT DE GESTION 2025

Lac : l'eau brute est pompée puis subit une filtration à sable et ensuite à charbon actif, et une désinfection par ultraviolet.



Tableau qualité, dureté et provenance de l'eau potable

Villages	Hiver		Eté		Dureté Totale en °F	Nitrates en mg/l Max 40mg/l	PH
	Lac +	Sources	Lac				
Allaman	Lac +	Sources	Lac		18 à 26	7.2	7.7
Bougy-Villars	Sources +	Lac	Lac +	Sources	20 à 29	7.2	7.6
Bursins	Sources		Sources +	Lac	14 à 30	4.9	7.67
Bursinel	Sources		Sources +	Lac	17 à 28	5.6	7.5
Dully	Sources		Sources +	Lac	17 à 26	4.7	7.6
Féchy	Sources +	Lac	Lac +	Sources	17 à 29	6.4	7.7
Gilly	Sources		Sources +	Lac	14 à 30	4.5	7.2
Luins	Sources		Sources +	Lac	27 à 29	6.1	7.5
Mont-s-Rolle	Sources +	Lac	Lac +	Sources	14 à 29	24.7	7.3
Perroy	Lac +	Sources	Lac		14 à 28	5.7	7.4
Pizy	Sources +	Lac	Lac +	Sources	17 à 29	6.4	7.7
Rolle	Lac +	Sources	Lac		14 à 22	3.6	7.5
Vinzel	Sources		Sources +	Lac	26 à 29	6.2	7.5

RAPPORT DE GESTION 2025

La consommation selon les relevés des compteurs pour les années 2025, 2024, 2023, 2022, 2021 est la suivante :

Communes	2025	2024	2023	2022	2021
Bougy-Villars	74'692	74'957	112'513	81'541	77'286

PRODUCTION DES SOURCES COMMUNALES

	2025	2024	2023	2022
Bougy-Villars	42848	59320	45967	51517

1,2,4-TRIAZOLE

Un dépassement de la concentration de la substance 1,2,4-triazole a été constaté par le Canton (se référer au site internet cantonal pour plus d'information : [1,2,4-triazole dans l'eau potable provenant du lac Léman | État de Vaud](#)).

Il n'y a pas de risque pour la santé des consommateurs comme le confirme l'analyse de risque du Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT). Les conclusions de cette analyse de risques rejoignent donc celle réalisée par l'ANSES en France.

Pour toutes informations complémentaires. Plus sous : <https://www.sidere.ch/>.

9 - DIVERS

INFORMATIQUE

En 2025, aucun chantier d'envergure n'a eu lieu sur l'infrastructure informatique.

La Municipalité et ses partenaires travaillent en permanence à la maintenance des systèmes et au respect des normes en matière de cybersécurité.

Les principaux partenaires informatiques de la commune sont l'entreprise Computis (gestion de l'infrastructure), Ofisa (logiciels de gestion comptable et de contrôle des habitants) et le groupe T2i (gestion des séances).

FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert du Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les Syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part, d'autre part elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Bougy-Villars est sensible à la question du développement durable et essaie, dans la mesure du possible, d'intégrer le concept de durabilité et d'écologie dans ses projets.

En 2025, les travaux d'installation du réseau du chauffage à distance (CAD) ont été achevés. La fin des raccordements privés, principalement dans le quartier de l'Ancienne Eglise, ont été réalisés en 2025, de même que certains raccordements décidés tardivement.

Ainsi, en début d'hiver 2025, 28 logements étaient raccordés et ont été chauffés durant l'hiver.

Les bâtiments communaux ont tous été raccordés en 2025.

Bougy-Villars est ainsi entré, activement et de manière concrète, dans l'ère de la transition énergétique.

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,

Décide


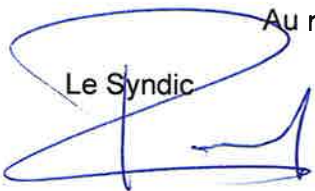
De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025.

Bougy-Villars, le 5 mai 2026

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset



La Secrétaire

Fabienne Aeby

